

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous assurer que l'ensemble du personnel de l'OPH Firminy est sensibilisé à la situation sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie actuelle.

Le personnel de l'OPH Firminy se mobilise au quotidien pour vous orienter et vous répondre au mieux dans le respect des consignes gouvernementales. Pour cela, plusieurs mesures ont été prises depuis le 16 mars 2020.

L'accueil physique de l'OPH Firminy est provisoirement fermé au public. **L'accueil téléphonique est maintenu (du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30)**. Nous vous encourageons à utiliser les outils de communication à distance tels que le téléphone au 04.77.10.11.80 ou notre site internet ([http://www.oph-firminy.fr/pages/extranet\\_locataire](http://www.oph-firminy.fr/pages/extranet_locataire)).

Pour vous répondre dans les meilleures conditions, le personnel de l'OPH Firminy priorise les actions en fonction de leur classement d'urgence absolue. Nous vous demandons donc, de reporter vos questions et demandes techniques non urgentes, jusqu'à nouvel ordre.

L'ensemble du personnel de proximité et de nos partenaires sont, eux aussi, mobilisés.

Afin de permettre le respect des conditions de travail spécifiques à la situation, mais aussi afin de maintenir les prestations d'hygiène indispensables, l'organisation du travail est modifiée. Les horaires d'intervention des collaborateurs sont aménagés. Ils débutent leur mission plus tôt les matins.

Les prestations de nettoyage sont recentrées et renforcées sur l'hygiène indispensable des bâtiments. La gestion des déchets est calquée sur le passage des collectes de Saint-Etienne Métropole. Parmi les mesures renforcées, le personnel de proximité met l'accent sur les points de contact. Il maintient les prestations d'entretien des parties communes indispensables.

Dans la mesure où chacun respecte les conditions de confinement recommandées au niveau nationale, l'organisation mise en place est adaptée et suffisante.

Nous vous demandons donc de bien vouloir veiller à respecter scrupuleusement ces règles d'hygiène et de sécurité **indispensables** dans ce contexte :

- Respect des gestes barrières :



- Lors de vos déplacements dans les parties communes, comme en extérieurs, nous recommandons une distance de sécurité entre individus de 1m50 au moins.
- L'utilisation des ascenseurs doit aussi être adaptée pour permettre le respect des consignes de distanciation. **Par conséquent, l'ascenseur ne peut être utilisé que par une seule personne. Pour les familles, l'ascenseur peut-être utilisé par 3 membres maximum de la même famille et vivant dans le même appartement.** Lors de votre présence dans l'ascenseur, veillez, à ne toucher que les boutons de commande utiles et éviter de prendre appui sur les parois ou portes.
- La salutation verbale est d'usage dans ce contexte.
- Vos déchets doivent être déposés dans des sacs poubelles hermétiquement fermés puis dans les conteneurs de votre bâtiment prévus à cet effet. **Aucune poubelle ne doit être posée, même quelques minutes, dans les espaces communs.**
- Vous devez respecter les espaces communs : urine, crachats, déchets, jets par les fenêtres, dépôts sauvages, encombrants, dégradations, .... sont interdits et peuvent donner lieu à des poursuites.
- Les rassemblements dans les espaces communs sont strictement interdits : ne pas rester dans les parties communes, ne pas utiliser comme espace extérieur ou aire de jeux, ...
- Nous rappelons que l'évacuation d'encombrants doit se faire par vos propres moyens ou par le biais des réseaux d'écotaxes (services de récupération gratuits et inclus lors de vos achats). Les déchetteries étant actuellement fermées, nous vous prions de reporter ces actions jusqu'à la reprise des services. **Vous ne devez pas laisser vos encombrants ou autres déchets dans les parties communes ou en extérieur.**

Nous sommes conscients que cette période est difficile pour chacun. Cependant, ce n'est qu'ensemble que la situation peut s'améliorer.

Nous mettons en place des mesures pour assurer et maintenir l'hygiène des espaces communs mais sans votre vigilance et vos actions individuelles ou collectives pour respecter ces espaces, les efforts sont vains.

Les espaces communs sont aussi vos espaces. Lorsque vous respectez ces espaces, vous agissez avant tout pour votre bien-être quotidien.

Tout au long de l'année et aujourd'hui encore, nos équipes sont engagées chaque jour pour vous apporter un service qui améliore ces espaces communs et l'hygiène de vos bâtiments. Sans vous, sans votre respect de ces espaces et du travail de nos équipes, toutes les actions menées sont malheureusement inefficaces et inutiles.

**Pour vous, et pour nos équipes engagées à vos côtés,  
respectez les espaces collectifs.**

Enfin, sachez que l'OPH Firminy, l'ensemble de son personnel et nos partenaires restent attentifs à l'évolution de la situation. Les services et organisations sont adaptés en fonction des besoins et des consignes nationales.

Merci de votre compréhension et de votre participation à l'effort commun.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Monsieur F. PERRIER,

Directeur Général.

